

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 01204

Numéro SIREN : 384 748 836

Nom ou dénomination : AUDITS ET PARTENAIRES

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2021 sous le numéro de dépôt B2021/011694

Désignation de l'entreprise : SAS AUDITS ET PARTENAIRES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 65 B Boulevard des Alpes		38240 MEYLAN						
Durée de l'exercice précédent * 12		Néant <input type="checkbox"/> *						
Numéro SIRET * 3 8 4 7 4 8 8 3 6 0 0 0 1 0								
		Exercice N. clos le. 31122020						
		N-1 31122019						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	12 523	12 523		
		Fonds commercial (1)	AH	AI	467 361		467 361	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	521	521		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	76 996	64 976	12 020	21 171
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	83 674		83 674	83 674
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
Prêts		BF	BG					
Autres immobilisations financières *		BH	BI	4 983		4 983	4 983	
TOTAL (II)		BJ	BK	646 058	78 020	568 038	577 190	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ	15 385		15 385	28 116
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	1 121 387	102 290	1 019 097	1 057 524
		Autres créances (3)	BZ	CA	145 979		145 979	64 920
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Disponibilités		CF	CG	108 447		108 447	74 591	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	1 325		1 325	1 351	
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 392 523	102 290	1 290 233	1 226 501	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	2 038 581	180 310	1 858 271	1 803 691	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	4 983	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

AUDITS ET PARTENAIRES
Société par actions simplifiée au capital de 633 612 €
Siège social : 65 Boulevard des Alpes, 38240 MEYLAN
384 748 836 RCS GRENOBLE

BILAN, COMPTE DE RESULTAT
ET ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2020

CERTIFIES CONFORMES
LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized, cursive representation of the president's name.

Désignation de l'entreprise SAS AUDITS ET PARTENAIRE		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 633.612.....)	DA	633 612	633 612
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	63 620	63 620
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF	3 865	3 865
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	51 306	47 161
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	117 159	34 145
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	869 562	782 403
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	8 513	10 422
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	55 596	74 566
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	306 659	326 125
	Dettes fiscales et sociales	DY	401 314	384 403
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	5 028	4 495
Compte régul.	EB	211 599	221 277	
TOTAL (IV)	EC	988 709	1 021 288	
Ecarts de conversion passif *	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 858 271	1 803 691	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	984 762	1 015 269	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	345	200	

		Exercice N			Exercice (N-1)			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
Désignation de l'entreprise : SAS AUDITS ET PARTENAIRES Néant <input type="checkbox"/> *								
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC				
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD	FE	FF				
		FG	FH	FI	2 269 951	2 327 837		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	2 269 951	2 327 837		
	Production stockée *			FM	(12 731)	23 246		
	Production immobilisée *			FN				
	Subventions d'exploitation			FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP	83 327	64 943		
	Autres produits (1) (11)			FQ	620	608		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	2 341 167	2 416 634	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	794 796	1 068 080
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	45 809	43 812
	Salaires et traitements *					FY	895 499	802 912
	Charges sociales (10)					FZ	372 401	347 385
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$			GA	9 152	12 767	
					GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	42 042	61 445
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)					GE	19 243	31 714
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	2 178 941	2 368 116	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GG	162 226	48 519	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	32	39
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)				GP	32	39	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	85	111
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)				GU	85	111		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(53)	(72)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	162 173	48 447	

Désignation de l'entreprise SAS AUDITS ET PARTENAIRES		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 572
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 572
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1 572
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	46 585 14 302
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 342 770 2 416 673
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 225 611 2 382 529
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	117 159 34 145
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		1G	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	12 117 3 307
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Indemnité d'assurance sur sinistre			1 572
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

Règles et Méthodes Comptables

Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun évènement particulier n'est survenu durant l'exercice clos le 31/12/2020.

COVID-19

Impact du covid-19 dans les comptes clos au **31/12/2020**.

La société a été impactée par la crise sanitaire, mais celle-ci ne remet pas en cause la continuité d'exploitation.

Evénements postérieurs à la clôture

Aucun évènement particulier n'est survenu postérieurement à l'exercice clos le 31/12/2020.

Règles et méthodes comptables

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 ont été élaborés et présentés en application du règlement ANC n°2014-03 et des règlements ANC n°2015-06, 2016-07 et 2018-07.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations ayant une importance significative. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Conformément au règlement ANC n°2015-06 la valeur comptable des immobilisations incorporelles est testée dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur, et au moins une fois par an en ce qui concerne les actifs à durée de vie illimité tels que les fonds de commerce. Les tests de valeur des immobilisations incorporelles consistent en l'évaluation de leurs valeurs vénales.

Règles et Méthodes Comptables

- si la valeur vénale est supérieure à la valeur comptable, aucune dépréciation n'est comptabilisée ;
- si la valeur vénale est inférieure à la valeur comptable,
 - soit la valeur vénale est supérieure à la valeur d'usage et, dans ce cas, la valeur vénale est retenue comme base de calcul du montant de la dépréciation,
 - soit la valeur d'usage est supérieure à la valeur vénale et, dans ce cas, la valeur d'usage est retenue comme base de calcul du montant de la dépréciation si elle est inférieure à la valeur comptable

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée. Les valeurs résiduelles ne sont pas prises en compte, leur impact étant non significatif. Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

- Installations techniques, matériel et outillage : de 3 à 5 ans
- Installations générales, agencements, aménagements divers : de 5 à 10 ans
- Matériel de transport : 4 ans
- Matériel informatique, mobilier, matériel de bureau : de 3 à 10 ans

Immobilisations financières

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'achat.

Une provision pour dépréciation des immobilisations financières est constituée lorsque la valeur recouvrable de ces titres est inférieure à la valeur comptable.

Créances

Les créances clients sont constatées lors du transfert de propriété et à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire de ces créances présente un risque quant à sa recouvrabilité.

Provisions pour risques et charges

La société comptabilise des provisions dès lors qu'il existe des obligations actuelles, juridiques ou implicites, résultant d'événements antérieurs, qu'il est probable que des sorties de ressources représentatives d'avantages économiques seront nécessaires pour éteindre les obligations, et que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable.

La société évalue les provisions sur la base des faits et des circonstances relatifs aux obligations actuelles à

Règles et Méthodes Comptables

la date de clôture, en fonction de son expérience en la matière et au mieux de ses connaissances, après consultation éventuelle des avocats et conseillers juridiques de la société à la date d'arrêté des comptes.

La société constate des provisions relatives à des litiges (commerciaux, sociaux...) pour lesquels une sortie de ressources est probable et dès lors que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable.

Indemnités de fin de carrière

A la clôture de l'exercice, le montant de la "dette actuarielle" en matière d'indemnités de fin de carrière (IFC) s'élève à 23 049 euros.

La dette actuarielle est déterminée à partir des paramètres généraux suivants :

- Année de calcul : 2020
- Taux d'actualisation : 2 %
- Méthode de calcul : Rétrospective Prorata Temporis
- Convention collective : Experts comptables et commissaires aux comptes
- Initiative du départ : Le départ intervient à l'initiative du salarié à 65 ans.
- Table de mortalité : TG 05

La dette actuarielle ne fait l'objet ni d'une inscription au bilan, sous forme de provision, ni d'une externalisation auprès d'un organisme d'assurance.

Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières sont constitués d'emprunts bancaires, de comptes courants actionnaires et de filiales ainsi que de concours bancaires courants.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.

Le chiffre d'affaires comprend la vente de biens et de marchandises ainsi que diverses prestations liées à la vente.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lors du transfert des risques et avantages significatifs liés à la propriété à l'acheteur, ce qui correspond généralement à la date du transfert de propriété du produit ou la réalisation du service.

Au bilan, sont reconnus les créances clients, les factures à établir, les produits constatés d'avance, avances, ...

Dans le cas où la prévision à fin d'affaire fait ressortir un résultat déficitaire, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée indépendamment de l'avancement du chantier, en fonction de la meilleure

Règles et Méthodes Comptables

estimation des résultats prévisionnels intégrant, le cas échéant, des droits à recettes complémentaires ou à réclamation, dans la mesure où ils sont probables et peuvent être évalués de façon fiable. Les provisions pour pertes à terminaison sont présentées au passif du bilan.

Aucune provision n'a été comptabilisée à ce titre à la clôture.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Impôt sur les résultats

La société est assujettie au régime de droit commun en termes d'impôt sur les sociétés.

La rubrique « charge d'impôt » inclut l'impôt exigible au titre de la période après déduction des éventuels crédits d'impôt.

Impôt exigible

L'impôt exigible est déterminé sur la base du résultat fiscal de la période, qui peut différer du résultat comptable suite aux réintégrations et déductions de certains produits et charges selon les positions fiscales en vigueur, et en retenant le taux d'impôt voté à la date d'établissement des informations financières.

Régime de Groupe

Depuis le 01/01/2019, la SAS AUDITS ET PARTENAIRES fait partie d'un groupe intégré fiscalement. La société mère, SARL EXIGO se constitue seul redevable de l'impôt sur les sociétés.

AUDITS ET PARTENAIRES
Société par actions simplifiée au capital de 633 612 €
Siège social : 65 Boulevard des Alpes, 38240 MEYLAN
384 748 836 RCS GRENOBLE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 JUIN 2021

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020
AFFECTATION DU RESULTAT PROPOSEE ET VOTEE

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 117 159,13 euros de la manière suivante :

A titre de dividendes110 000,00 euros

Le solde, en intégralité à la réserve facultative 7 159,13 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à l'issue de la présente assemblée.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 110 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

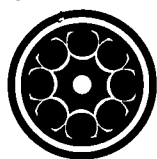
Exercice clos le 31 décembre 2017 :
40 000,00 euros, soit 14,39 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 40 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2018 :
71 423,00 euros, soit 25,70 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 71 423,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2019 :
30 000,00 euros, soit 10,80 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 30 000,00 euros

Certifié conforme
Le Président





ROLAND WOINET
Commissaire Aux Comptes

**EXEMPLAIRE
GREFFE**

AUDITS ET PARTENAIRES, S.A.S.
Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes
Sur les comptes annuels

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT A LA COMPAGNIE REGIONALE DE GRENOBLE

tél. 04 76 91 05 22

fax 04 76 93 24 23

roland-woinet@villardwoinet.com

160, rue de l'Industrie

Z.A. Le Plan - 38140 Renage

Roland WOINET
Expert-comptable
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de GRENOBLE

35, rue de l'industrie
ZA Le Plan
38 140 RENAGE

AUDITS ET PARTENAIRES, S.A.S.

Exercice clos le 31 décembre 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux associés de la société SAS AUDITS ET PARTENAIRES,

I. Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale du 29 juin 2018, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société AUDITS ET PARTENAIRES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de mon rapport.

III. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Règles et méthodes comptables :

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des éléments significatifs des comptes annuels. Dans le cadre de mes appréciations des règles et principes comptables suivis par votre société, je certifie le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe.

Estimations comptables :

J'ai procédé à l'appréciation des approches retenues par la société concernant les estimations comptables.

Conclusion :

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, je vous signale que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

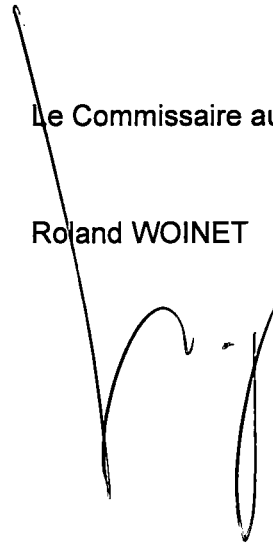
Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Le 14 juin 2021

A Renage

Le Commissaire aux Comptes

Roland WOINET

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'R' followed by a smaller, more fluid signature.

Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	12 523	12 523		
	Fonds commercial (1)	467 361		467 361	467 361
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	521	521		
	Autres immobilisations corporelles	76 996	64 976	12 020	21 171
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	83 674		83 674	83 674	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	4 983		4 983	4 983	
TOTAL (II)	646 058	78 020	568 038	577 190	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services	15 385		15 385	28 116
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 121 387	102 290	1 019 097	1 057 524
	Autres créances	145 979		145 979	64 920
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	108 447		108 447	74 591	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	1 325		1 325	1 351
	TOTAL (III)	1 392 523	102 290	1 290 233	1 226 501
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)	2 038 581	180 310	1 858 271	1 803 691	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

4 983

4 983

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2020	31/12/2019
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	633 612	633 612
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	63 620	63 620
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	3 865	3 865
	Autres réserves	51 306	47 161
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	117 159	34 145
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	869 562	782 403
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	8 513	10 422
	Emprunts et dettes financières divers	55 596	74 566
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	306 659	326 125
	Dettes fiscales et sociales	401 314	384 403
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	5 028	4 495	
	Produits constatés d'avance (1)	211 599	221 277
	Total des dettes	988 709	1 021 288
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 858 271	1 803 691
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	117 159,13	34 144,59
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	984 762	1 015 269
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	345	200

Compte de Résultat

		31/12/2020		31/12/2019			
		12 mois	%C.A.	12 mois	%C.A.		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises Production vendue (Biens) Production vendue (Services et Travaux)	2 269 951	100,00	2 327 837	100,00		
	Montant net du chiffre d'affaires	2 269 951	100,00	2 327 837	100,00		
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits	(12 731) 83 327 620	-0,56 3,67 0,03	23 246 64 943 608	1,00 2,79 0,03		
	Total des produits d'exploitation	2 341 167	103,14	2 416 634	103,81		
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales du personnel Cotisations personnelles de l'exploitant Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Autres charges	794 796 45 809 895 499 372 401 51 193 19 243	35,01 2,02 39,45 16,41 2,26 0,85	1 068 080 43 812 802 912 347 385 74 212 31 714	45,88 1,88 34,49 14,92 3,19 1,36	
		Total des charges d'exploitation	2 178 941	95,99	2 368 116	101,73	
		RESULTAT D'EXPLOITATION	162 226	7,15	48 519	2,08	
PRODUITS FINANCIERS Opéra. comm.		Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	32		39		
		Total des produits financiers	32		39		
		CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	85		111	
			Total des charges financières	85		111	
			RESULTAT FINANCIER	(53)		(72)	
			RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	162 173	7,14	48 447	2,08
		Total des produits exceptionnels Total des charges exceptionnelles	1 572	0,07			
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 572	0,07				
	PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES	46 585	2,05	14 302	0,61		
	TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES	2 342 770 2 225 611	103,21 98,05	2 416 673 2 382 529	103,82 102,35		
	RESULTAT DE L'EXERCICE	117 159	5,16	34 145	1,47		

Règles et Méthodes Comptables

Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun évènement particulier n'est survenu durant l'exercice clos le 31/12/2020.

COVID-19

Impact du covid-19 dans les comptes clos au 31/12/2020.

La société a été impactée par la crise sanitaire, mais celle-ci ne remet pas en cause la continuité d'exploitation.

Evénements postérieurs à la clôture

Aucun évènement particulier n'est survenu postérieurement à l'exercice clos le 31/12/2020.

Règles et méthodes comptables

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 ont été élaborés et présentés en application du règlement ANC n°2014-03 et des règlements ANC n°2015-06, 2016-07 et 2018-07.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations ayant une importance significative. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Conformément au règlement ANC n°2015-06 la valeur comptable des immobilisations incorporelles est testée dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur, et au moins une fois par an en ce qui concerne les actifs à durée de vie illimité tels que les fonds de commerce. Les tests de valeur des immobilisations incorporelles consistent en l'évaluation de leurs valeurs vénales.

Règles et Méthodes Comptables

- si la valeur vénale est supérieure à la valeur comptable, aucune dépréciation n'est comptabilisée ;
- si la valeur vénale est inférieure à la valeur comptable,
 - soit la valeur vénale est supérieure à la valeur d'usage et, dans ce cas, la valeur vénale est retenue comme base de calcul du montant de la dépréciation,
 - soit la valeur d'usage est supérieure à la valeur vénale et, dans ce cas, la valeur d'usage est retenue comme base de calcul du montant de la dépréciation si elle est inférieure à la valeur comptable

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée. Les valeurs résiduelles ne sont pas prises en compte, leur impact étant non significatif. Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

- Installations techniques, matériel et outillage : de 3 à 5 ans
- Installations générales, agencements, aménagements divers : de 5 à 10 ans
- Matériel de transport : 4 ans
- Matériel informatique, mobilier, matériel de bureau : de 3 à 10 ans

Immobilisations financières

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'achat.

Une provision pour dépréciation des immobilisations financières est constituée lorsque la valeur recouvrable de ces titres est inférieure à la valeur comptable.

Créances

Les créances clients sont constatées lors du transfert de propriété et à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire de ces créances présente un risque quant à sa recouvrabilité.

Provisions pour risques et charges

La société comptabilise des provisions dès lors qu'il existe des obligations actuelles, juridiques ou implicites, résultant d'événements antérieurs, qu'il est probable que des sorties de ressources représentatives d'avantages économiques seront nécessaires pour éteindre les obligations, et que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable.

La société évalue les provisions sur la base des faits et des circonstances relatifs aux obligations actuelles à

Règles et Méthodes Comptables

la date de clôture, en fonction de son expérience en la matière et au mieux de ses connaissances, après consultation éventuelle des avocats et conseillers juridiques de la société à la date d'arrêté des comptes.

La société constate des provisions relatives à des litiges (commerciaux, sociaux...) pour lesquels une sortie de ressources est probable et dès lors que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable.

Indemnités de fin de carrière

A la clôture de l'exercice, le montant de la "dette actuarielle" en matière d'indemnités de fin de carrière (IFC) s'élève à 23 049 euros.

La dette actuarielle est déterminée à partir des paramètres généraux suivants :

- Année de calcul : 2020
- Taux d'actualisation : 2 %
- Méthode de calcul : Rétrospective Prorata Temporis
- Convention collective : Experts comptables et commissaires aux comptes
- Initiative du départ : Le départ intervient à l'initiative du salarié à 65 ans.
- Table de mortalité : TG 05

La dette actuarielle ne fait l'objet ni d'une inscription au bilan, sous forme de provision, ni d'une externalisation auprès d'un organisme d'assurance.

Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières sont constitués d'emprunts bancaires, de comptes courants actionnaires et de filiales ainsi que de concours bancaires courants.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.

Le chiffre d'affaires comprend la vente de biens et de marchandises ainsi que diverses prestations liées à la vente.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lors du transfert des risques et avantages significatifs liés à la propriété à l'acheteur, ce qui correspond généralement à la date du transfert de propriété du produit ou la réalisation du service.

Au bilan, sont reconnus les créances clients, les factures à établir, les produits constatés d'avance, avances, ...

Dans le cas où la prévision à fin d'affaire fait ressortir un résultat déficitaire, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée indépendamment de l'avancement du chantier, en fonction de la meilleure

Règles et Méthodes Comptables

estimation des résultats prévisionnels intégrant, le cas échéant, des droits à recettes complémentaires ou à réclamation, dans la mesure où ils sont probables et peuvent être évalués de façon fiable. Les provisions pour pertes à terminaison sont présentées au passif du bilan.

Aucune provision n'a été comptabilisée à ce titre à la clôture.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Impôt sur les résultats

La société est assujettie au régime de droit commun en termes d'impôt sur les sociétés.

La rubrique « charge d'impôt » inclut l'impôt exigible au titre de la période après déduction des éventuels crédits d'impôt.

Impôt exigible

L'impôt exigible est déterminé sur la base du résultat fiscal de la période, qui peut différer du résultat comptable suite aux réintégrations et déductions de certains produits et charges selon les positions fiscales en vigueur, et en retenant le taux d'impôt voté à la date d'établissement des informations financières.

Régime de Groupe

Depuis le 01/01/2019, la SAS AUDITS ET PARTENAIRES fait partie d'un groupe intégré fiscalement. La société mère, SARL EXIGO se constitue seul redevable de l'impôt sur les sociétés.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	479 885				479 885
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	479 885				479 885
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels	521				521
	Instal., agencement, aménagement divers	27 727				27 727
	Matériel de transport	24 990				24 990
	Matériel de bureau, mobilier	29 662			5 383	24 279
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	82 900				5 383	77 517
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations	83 674				83 674
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	4 983				4 983
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	88 657					88 657
TOTAL	651 441				5 383	646 058

Le poste autres immobilisations incorporelles est constitué:

- du fonds de commerce pour un montant de 467 362€ et des autres immobilisations incorporelles pour un montant de 12523€.

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement			
	Autres	12 523		12 523
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 523		
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement			
	Instal technique, matériel outillage industriels	521		521
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	24 197	1 697	25 895
	Matériel de transport	10 603	6 248	16 851
	Matériel de bureau, mobilier	26 406	1 207	22 230
	Emballages récupérables et divers			5 383
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	61 728	9 152	5 383	65 497
TOTAL	74 252	9 152	5 383	78 020

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	4 983	4 983	
	Clients douteux ou litigieux	92 510	92 510	
	Autres créances clients	1 028 877	1 028 877	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	87	87	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	56 173	56 173	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	89 719	89 719	
	Charges constatées d'avances	1 325	1 325	
TOTAL DES CREANCES		1 273 674	1 273 674	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	345	345		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	8 168	4 221	3 947	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	2 592	2 592		
	Fournisseurs et comptes rattachés	306 659	306 659		
	Personnel et comptes rattachés	82 504	82 504		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	104 767	104 767		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	198 831	198 831		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	15 211	15 211		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	53 004	53 004		
	Autres dettes	5 028	5 028		
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	211 599	211 599			
TOTAL DES DETTES		988 709	984 762	3 947	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		2 054			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Capital social

	31/12/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
--	------------	--------	---------------	---------

ACTIONS / PARTS SOCIALES		31/12/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
	Du capital social début exercice		2 779,00	228,0000	633 612,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		2 779,00	228,0000	633 612,00

--

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 3em; margin-right: 10px;">}</div> <div> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières </div> </div>				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	131 458	42 042	71 210	102 290
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	131 458	42 042	71 210	102 290
TOTAL GENERAL		131 458	42 042	71 210	102 290
Dont dotations et reprises	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 3em; margin-right: 10px;">}</div> <div> - d'exploitation - financières - exceptionnelles </div> </div>		42 042	71 210	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Produits à recevoir

		31/12/2020
Total des Produits à recevoir		715 101
Autres créances clients		625 381
<i>CLIENTS FACT.A ETABLIR</i>	<i>5 716</i>	
<i>CLIENTS FACTURES A ETABLIR GR</i>	<i>619 666</i>	
Autres créances		89 719
<i>FOURNISSEURS AAR</i>	<i>89 719</i>	

Charges à payer

31/12/2020

Total des Charges à payer		258 005
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		345
<i>BANQUES INTERETS COURUS</i>	345	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		128 055
<i>FACT FOURNISSEURS NP</i>	65 903	
<i>FOURNISSEURS FACT NON PARV.GR</i>	62 152	
Dettes fiscales et sociales		126 926
<i>PROVISIONS CONGES A PAYER</i>	77 404	
<i>CAP AUTRES REMUNERATIONS</i>	5 100	
<i>CAP CHARGES S/CP</i>	30 962	
<i>CAP CHARGES S/AUTRES REM</i>	3 392	
<i>ETATS CHARGES FISC PROV C PAYE</i>	1 533	
<i>ETATS TAXES A PAYER</i>	2 903	
<i>CAP T.APPRENTISSAGE</i>	1 418	
<i>C.A PAYER F.CONTINUE</i>	4 214	
Autres dettes		2 680
<i>CLIENTS AVOIRS A ETABLIR</i>	2 502	
<i>CHARGES A PAYER</i>	178	

Charges et Produits constatés d'avance

	31/12/2020	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		1 325	211 599
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		1 325	211 599

--

Engagements financiers

	31/12/2020	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE		23 049	
		23 049	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		23 049	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

--	--	--	--

Produits à recevoir

		31/12/2020
Total des Produits à recevoir		715 101
Autres créances clients		625 381
<i>CLIENTS FACT.A ETABLIR</i>	<i>5 716</i>	
<i>CLIENTS FACTURES A ETABLIR GR</i>	<i>619 666</i>	
Autres créances		89 719
<i>FOURNISSEURS AAR</i>	<i>89 719</i>	

Charges à payer

		31/12/2020
Total des Charges à payer		258 005
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		345
<i>BANQUES INTERETS COURUS</i>	345	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		128 055
<i>FACT FOURNISSEURS NP</i>	65 903	
<i>FOURNISSEURS FACT NON PARV.GR</i>	62 152	
Dettes fiscales et sociales		126 926
<i>PROVISIONS CONGES A PAYER</i>	77 404	
<i>CAP AUTRES REMUNERATIONS</i>	5 100	
<i>CAP CHARGES S/CP</i>	30 962	
<i>CAP CHARGES S/AUTRES REM</i>	3 392	
<i>ETATS CHARGES FISC PROV C PAYE</i>	1 533	
<i>ETATS TAXES A PAYER</i>	2 903	
<i>CAP T.APPRENTISSAGE</i>	1 418	
<i>C.A PAYER F.CONTINUE</i>	4 214	
Autres dettes		2 680
<i>CLIENTS AVOIRS A ETABLIR</i>	2 502	
<i>CHARGES A PAYER</i>	178	

Charges et Produits constatés d'avance

	31/12/2020	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		1 325	211 599
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		1 325	211 599

--	--	--	--

Engagements financiers

	31/12/2020	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE		23 049	
		23 049	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		23 049	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

--	--	--	--